

LIGUE GRAND EST DE FOOTBALL - DECLARATION MATCH AMICAL

Date du match

Heure du match

Ville du match :

Terrain :

Classement :

Club organisateur :

N° Affiliation

Type match

CLUB RECEVANT

CLUB VISTEUR

Niveau de Compétition le plus élevé des 2 équipes :

LA VALIDATION DE LA RENCONTRE EST PUBLIEE SUR LE SITE DE LA LGEF (<https://lgef.fff.fr/competitions>)

ARBITRAGE :

La désignation d'un ou plusieurs arbitres entraîne automatiquement la pris en charge par l'organisateur des frais d'arbitrage liés à cette désignation, lesquels devront être réglés sur place aux intéressés.

Les matchs peuvent être dirigés par les arbitres du club, **compte tenu d'une part**, du niveau des équipes en présence **et d'autres part**, du niveau des arbitres (FFF - Ligue - District).

Le club propose les arbitres suivants qu'il a contacté :

Nombre d'arbitre(s) proposé(s) par
le club :

Arbitre Central (Nom) :

Assistant N° 1 (Nom) :

Assistant N° 2 (Nom) :

Nombre d'arbitre à désigner par la CRA :

Dans tous les cas, la désignation sera officialisée par la Commission Régionale des Arbitres

VAIDATION :

Ce document doit être envoyé au minimum **4 jours** avant la date du match au service compétitions le la LGEF : competitions@lgef.fff.fr